

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/6424/Corr.2

11 juin 1965

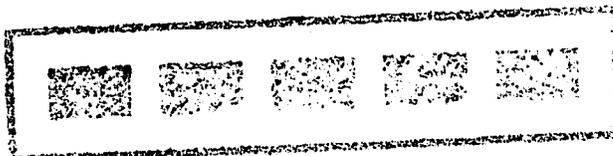
FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME EN DATE DU 7 JUIN 1965 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
DE L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Rectificatif

1. A la page 2, au troisième alinéa du "message No 108", remplacer "il n'est pas établi qu'aucun matériel de guerre ni barbelé n'ait été mis en place" par "il n'est pas exact qu'aucun matériel de guerre ou barbelé ait été mis en place".
2. A la page 3, sixième alinéa, lire "Depuis le 7 mai, on a compté 803 incidents qui constituent des violations du cessez-le-feu de la part des forces de Caamaño".



65-14127